



## Règles techniques et de sécurité Drift Cup Catégorie Amateur MSO

Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile de moins de trois mois ou une licence FFSA sera à fournir obligatoirement pour pouvoir participer à l'évènement.

---

**1 - ÉCLAIRAGE** : Phares en parfait état de fonctionnement, avant et arrière. Feux stop en parfait état de fonctionnement, au nombre de 2 au minimum.

**2 - WARNINGS & CLIGNOTANTS** : En parfait état de fonctionnement, avant et arrière.

**3 - BATTERIE** : Accessible, cosses isolées, arrimée solidement au châssis du véhicule.

**4 - FLUIDES** : Pas de fuites ou de suintements (huile, eau, essence ou autres).

**5 - ARCEAU** : La présence d'un arceau est fortement recommandée, mais pas obligatoire.

Aucune réglementation ou norme particulière n'est exigée.

Cependant, il est préférable, pour des raisons de sécurité, de respecter les prescriptions FFSA/FIA article 253-8 pour la construction et la fixation de l'arceau pour ne pas mettre en danger le pilote.

Les arceaux doivent néanmoins être réalisés dans les règles de l'art et ne doivent pas mettre en danger le pilote.

Si un arceau est présent, il sera scrupuleusement inspecté par le commissaire technique.

**6 - HABITACLE** : Les sièges baquets homologués FIA (même avec une date dépassée) et les harnais sont obligatoires. Ces éléments de sécurité devront être fixés correctement. Les harnais installés doivent être de type 4pts minimum de type à boucle tournante dit aviation, normes FIA 8854/98 et 8853/98. Les harnais type 5 ou 6 points sont recommandés. Il est interdit de fixer les harnais de sécurité aux sièges ou à leurs supports. Un harnais de sécurité peut être installé sur les points d'ancrage de la voiture de série. Un brise vitre / coupe sangle doit être présent dans l'habitacle à portée de main.

Tous les objets présents dans l'habitacle doivent être limités aux stricts nécessaires et solidement arrimés.

Aucun outillage ou autre objet ne doit se trouver dans le véhicule et pouvoir se déplacer librement.

**7 - REMORQUAGE** : Présence obligatoire de crochets ou sangles de remorquage arrimés de façon sécurisée et robuste.

La présence de crochets d'origine est suffisante si ceux-ci sont repérés par des stickers (flèches) facilement visibles.

**8 - OUVRANTS** : Les vitres doivent garantir une bonne visibilité et être en parfait état. Il doit être possible d'ouvrir les portes de l'extérieur à tout moment.

L'apposition de film anti-déflagrant ou de vitres en Lexan sont fortement recommandés. Il est possible d'entrouvrir les vitres du véhicule de 4 cm (l'équivalent de deux doigts positionnés verticalement).

Les vitres peuvent être ouvertes entièrement uniquement si le véhicule est équipé d'un arceau et qu'un filet de type FIA est installé correctement selon les recommandations. Les toits ouvrants devront être fermés.

**9 - ÉCHAPPEMENT** : Présence d'un silencieux obligatoire, pas de limite de bruit, bon état des fixations, pas de fuite avant silencieux.

**10 - CARROSSERIE** : Présence obligatoire de tous les éléments de carrosserie à tout moment de la compétition et des essais : pare-chocs, capot, coffre sont strictement obligatoires.

**11 - ÉQUIPEMENT PILOTE** : Casque CEE ou NF ou homologué FIA.

Le port d'une cagoule ignifugée est obligatoire. Le port de combinaisons homologuées FIA (toutes homologations acceptées même avec date dépassée) est obligatoire.

Le port de gants et de bottines FIA est également obligatoire (toutes homologations acceptées même avec date dépassée).

Les sous-vêtements ignifugés (t-shirt manches longues, caleçon et chaussettes) sont vivement recommandés.

**12 - PNEUMATIQUES** : Homologation route obligatoire.

**13 - CABRIOLET** : Les cabriolets inscrits en catégorie Open devront avoir un arceau de sécurité d'origine constructeur ou de compétition.

**14 - RECOMMANDATIONS DIVERSES** : La présence d'un extincteur de 2 kg minimum dans l'habitacle, solidement arrimé, est fortement recommandée.

L'extincteur doit être placé de manière à ce qu'il puisse être enlevé rapidement par le pilote ou par un commissaire de piste en cas de départ d'incendie.

Nous recommandons aussi l'installation d'un coupe-circuit électrique accessible depuis l'extérieur du véhicule.

**15 - BRIEFING** : La présence de tous les pilotes au briefing est obligatoire.  
Les concurrents sont tenus à tout moment d'observer les ordres des officiels.

## **16 - ATTENTION, NOUVEAUTÉ DEPUIS 2021**

**HANS et ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ** | (règles FFSA sur circuit depuis 2020)

*Selon l'évolution du règlement imposé par la FFSA / Die FFSA schreibt folgende neue Regel vor*

### **EQUIPEMENT PILOTE ET PASSAGER OBLIGATOIRE** *Pflichtausrüstung des PILOTEN und des BEIFÄHRERS*

*Pour les véhicules avec arceau cage  
- 6 points de fixation ou monoplace /  
Sport - prototype :*

*Wenn Fahrzeug mit Überrollkäfig :  
- 6 Befestigungspunkte oder Einsitzer /  
Sport-Prototyp*



*Alors tenue compétition obligatoire  
Casque Jet ou Intégral avec Hans +  
combinaison + gants homologués :*

*Dann obligatorische Rennausrüstung  
JET-Helm oder Integralhelm mit Hans +  
zertifizierter Anzug  
+ Handschuhe :*

